

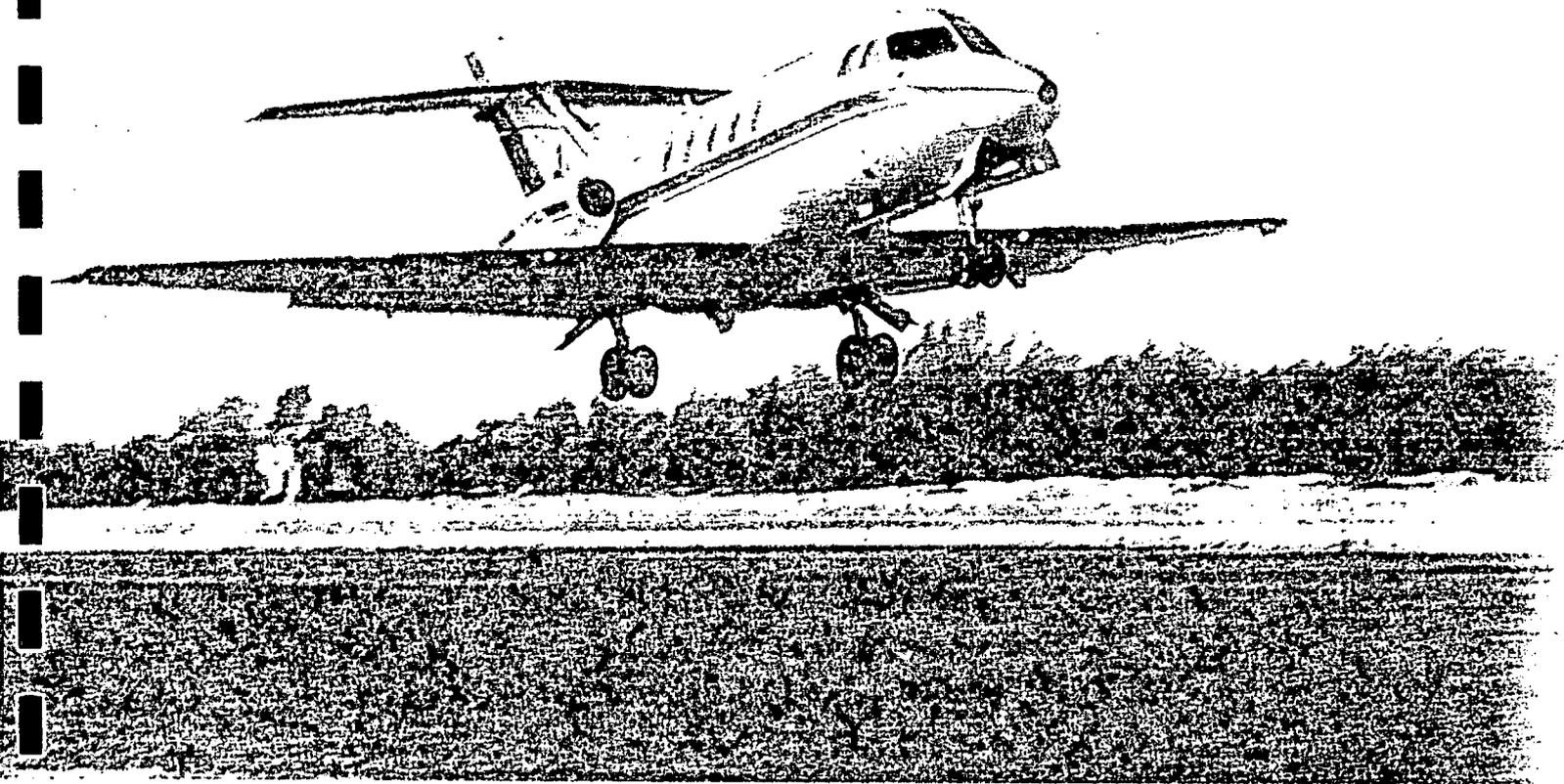
307601



Gouvernement du Québec
Ministère des Transports

MINISTÈRE DES TRANSPORTS
CENTRE DE DOCUMENTATION
700, BOUL. RENÉ-LÉVESQUE EST,
22^e ÉTAGE
QUÉBEC (QUÉBEC) - CANADA
G1R 5H1

RECU
CENTRE DE DOCUMENTATION
AOU 20 1979
TRANSPORTS QUÉBEC



SERVICE AÉRIEN

RAPPORT ANNUEL

75

CANQ
TR
AG
100
1975

Le 15 février 1976

Monsieur Claude Rouleau
Sous-Ministre
Ministère des Transports
Québec

Monsieur le Sous-Ministre,

J'ai plaisir à vous soumettre le rapport annuel du Service Aérien gouvernemental pour l'année 1975.

Vous y trouverez des statistiques et des graphiques qui illustrent des progressions dans différents services essentiels.

Pour l'ensemble des appareils, les heures de vol passent de 11,721 hres en 1974 à 14,385 hres en 1975 soit 22.72% d'augmentation. Pour les deux dernières années l'augmentation se situe à 71% .

Le nombre de passagers passe de 22,048 en 1974 à 23,411 en 1975 soit 6.18% d'augmentation. Les milles parcourus sont de 1,556,005 en 1974 et de 1,938,097 en 1975, soit 24.55% d'augmentation.

Le transport des malades enregistre une augmentation importante. En effet, de 225 malades ou accidentés transportés en 1974, nous passons à 502 en 1975, soit 123% d'augmentation. Cette opération justifie un avion à plein temps. Nous sommes convaincus qu'à ce rythme un avion ambulance, spécialement équipé pour le soin des malades en vol, est justifié.

Durant la grève des postiers en octobre et novembre dernier, nous avons affecté un avion au courrier gouvernemental. Nous avons effectué 170 heures de vol durant cette période, parcouru 21,194 milles et transporté 9,185 tonnes-milles de courrier. Nous avons définitivement rendu service à la population durant cette période en transportant les chèques du Ministère des Affaires Sociales et des autres ministères concernés.

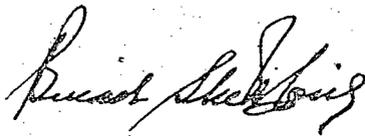
La saison des feux de forêts a été des plus actives cette année. Cependant, la mobilité de l'opération a prouvé son efficacité tel qu'en font foi les statistiques de cette opération.

En résumé, nous avons eu une année très active en 1975. Notre parc aérien est passé de 32 à 33 appareils avec l'addition d'un hélicoptère Bell 206-B pour le Ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche.

Il est malheureux que nous soyons dans l'obligation depuis décembre dernier, d'appliquer un régime d'austérité. Nous n'avons pas été épargnés dans les coupures budgétaires ce qui nous a placé dans l'obligation de refuser toute demande d'avions pour le transport de groupes de fonctionnaires. Cette décision réduira les déboursés budgétaires mais provoquera une augmentation de nos coûts unitaires. J'ose croire que ces réductions budgétaires se traduiront par une économie réelle pour l'ensemble gouvernemental.

Je me permets de signaler la collaboration entière de mes officiers et de tous les employés du Service Aérien.

Le Directeur général,



Benoît Ste-Marie
Service Aérien
/LDM

X

MINISTÈRE DES TRANSPORTS

SERVICE AERIEN

PARC AERIEN

Nombre avions

31 décembre 1975

<u>Avions passagers</u>	<u>Types d'avions</u>	<u>Enregistrement</u>	<u>Achetés neufs ou usagés</u>	<u>Heures de vol totales depuis fabrication</u>
1	Hawker Siddeley BH-125	CF-PQG	neuf	8,665
1	Douglas DC-3	CF-PQE	usagé	25,997
2	Fairchild F-27	CF-PQI	"	9,890
		CF-PQH	"	13,140
<u>Avions brousse</u>				
2	De Havilland Beaver	CF-PQB	usagé	7,132
		CF-PQC	"	6,373
<u>Hélicoptères</u>				
6	Bell 206B	CF-PQT	neuf	2,269
		CF-PQU	"	1,596
		CF-PQV	"	2,181
		CF-PQR	"	1,290
		CF-PQX	"	1,134
		CF-PQY	"	637
<u>Citernes</u>				
6	Cansos PBV-5A	CF-PQF	usagé	6,745
		CF-PQK	"	6,734
		CF-PQL	"	5,345
		CF-PQM	"	9,305
		CF-PQO	"	7,412
		CF-PQP	"	8,887
15	Canadair CL-215	CF-TUU	neuf	571
		CF-TUV	"	598
		CF-TUW	"	608
		CF-TXA	"	579
		CF-TXB	"	616
		CF-TXC	"	710
		CF-TXE	"	621
		CF-TXG	"	634
		CF-TXI	"	658
		CF-TXJ	"	622
		CF-TXK	"	661
		CF-TWO	"	605
		CF-VWP	"	947
		CF-VWQ	"	1020
		CF-VXG	"	611

MINISTERE DES TRANSPORTS

SERVICE AERIEN

STATISTIQUES GENERALES

TYPES D'AVIONS	75	74	AUGMENTATION	%
<u>AERONS D'AFFAIRES</u>				
HEURES DE VOL	4,730.90	4,153.85	577.05	13.89
MILLES PARCOURUS	921,146	793,913	127,233	16.02
PASSAGERS	13,838	14,458	-620	-4.28
MILLES-PASSAGERS	3,622,563	3,611,743	10,820	0.29
SORTIES	3,809	3,418	391	11.43
<u>AERONS DE BROUSSE</u>				
HEURES DE VOL	985.15	994.65	- 9.50	-0.95
MILLES PARCOURUS	87,318	81,926	5,392	6.58
PASSAGERS	747	1,160	-413	-35.60
MILLES-PASSAGERS	126,980	129,540	- 2,560	- 1.97
SORTIES	545	729	-184	-25.24
<u>HELICOPTERES</u>				
HEURES DE VOL	4,759.55	3,024.90	1,734.65	57.34
MILLES PARCOURUS	463,766	255,563	208,203	81.46
PASSAGERS	8,184	5,592	2,592	46.35
MILLES-PASSAGERS	772,920	494,075	278,845	56.43
SORTIES	4,751	3,084	1,667	54.05
<u>AERONS CITERNES</u>				
HEURES DE VOL	3,909.75	3,548.25	361.50	10.18
MILLES PARCOURUS	465,867	424,603	41,264	9.71
PASSAGERS	642	838	-196	-23.38
MILLES-PASSAGERS	117,379	234,694	-117,315	-49.98
SORTIES	1,969	1,690	279	16.50
<u>TOUTS LES APPAREILS</u>				
HEURES DE VOL	14,385.35	11,721.65	2,663.70	22.72
MILLES PARCOURUS	1,938,097	1,556,005	382,092	24.55
PASSAGERS	23,411	22,048	1,363	6.18
MILLES-PASSAGERS	4,639,842	4,470,052	169,790	3.79
SORTIES	11,074	8,921	2,153	24.13

SERVICE AERIEN
DETAILS DE L'UTILISATION DE CHAQUE APPAREIL

AVIONS	HEURES DE VOL	MILLES PARCOURUS	PASSAGERS	MILLES PASSAGERS	TONNES MILLES	SORTIES
<u>AVIONS D'AFFAIRES</u>						
CF-PQE DC-3	981.70	123,442	1641	391,083	16,249.71	569
CF-PQG DH-125	1071.10	304,157	2779	715,392	100.00	1153
CF-PQH F-27	1135.95	207,057	4675	1,252,980	365.73	861
CF-PQI F-27	1384.60	259,912	4470	1,209,286	2,829.54	1082
AVIONS LOUES	157.55	26,578	273	53,822	0	144
TOTAL	<u>4730.90</u>	<u>921,146</u>	<u>13,838</u>	<u>3,622,563</u>	<u>19,544.98</u>	<u>3809</u>
<u>AVIONS DE BROUSSE</u>						
CF-PQB Beaver	484.70	43,338	331	62,591	210.72	251
CF-PQC Beaver	500.45	43,980	416	64,389	16.90	294
TOTAL	<u>985.15</u>	<u>87,318</u>	<u>747</u>	<u>126,980</u>	<u>227.62</u>	<u>545</u>
<u>HELICOPTERES</u>						
CF-PQR Jet Ranger	910.75	87,640	1773	177,236	3.00	897
CF-PQT Jet Ranger	697.15	69,671	1846	124,043	58.20	779
CF-PQU Jet Ranger	752.45	73,713	997	99,014	9.80	878
CF-PQV Jet Ranger	1135.95	110,865	1256	134,784	0	969
CF-PQX Jet Ranger	632.40	60,082	1201	126,783	0	605
CF-PQY Jet Ranger	630.85	61,795	1111	111,060	20.70	623
TOTAL	<u>4759.55</u>	<u>463,766</u>	<u>8184</u>	<u>772,920</u>	<u>91.70</u>	<u>4751</u>

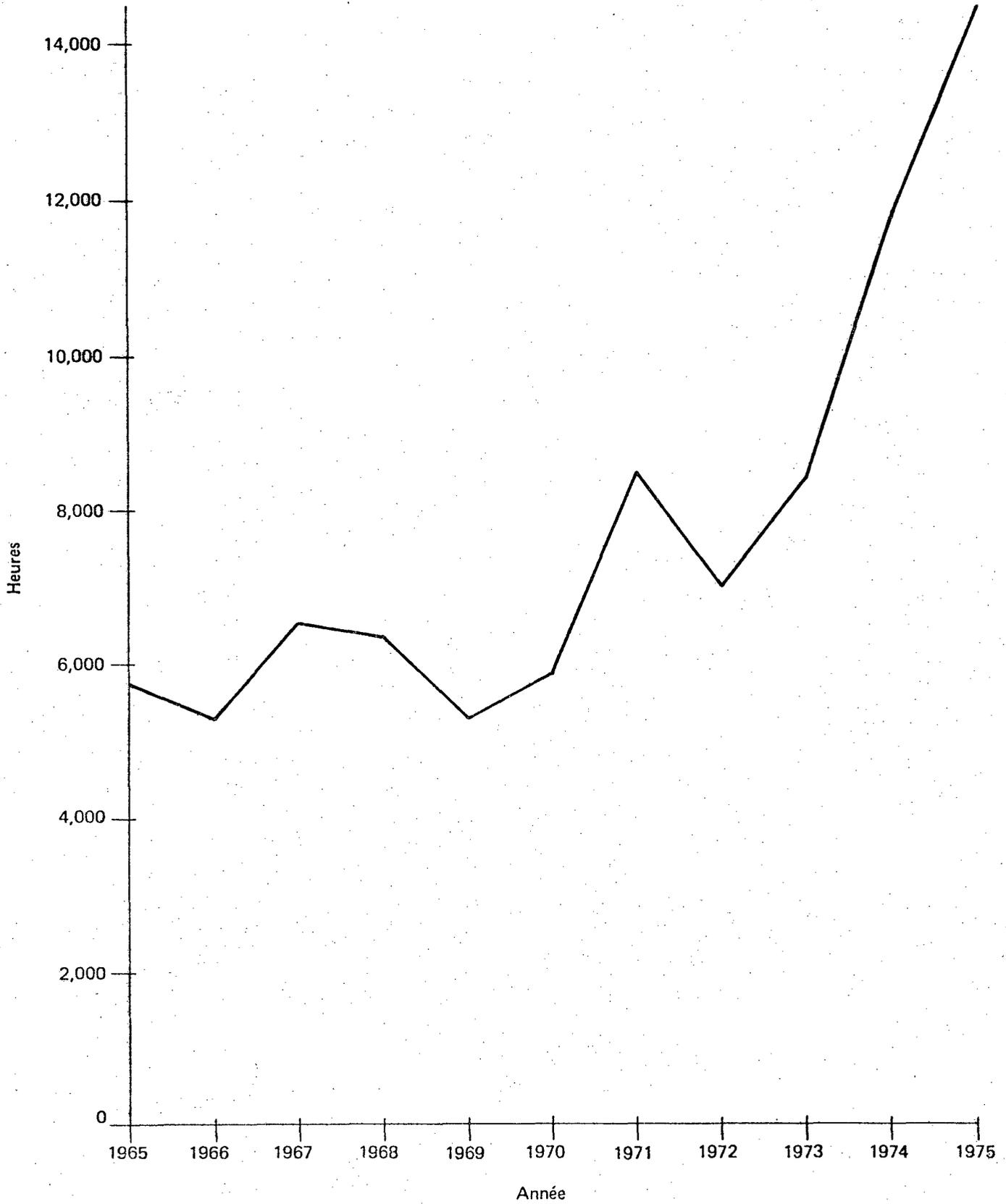
MINISTERE DES TRANSPORTS

SERVICE AERIEN

DETAILS DE L'UTILISATION DE CHAQUE APPAREIL (SUITE)

<u>AVIONS CITERNES</u>		<u>HEURES DE VOL</u>	<u>MILLES PARCOURUS</u>	<u>PASSAGERS</u>	<u>MILLES PASSAGERS</u>	<u>TONNES MILLES</u>	<u>SORTIES</u>
CF-TUU	CL-215	101.70	13,215	1	276	0	46
CF-TUV	CL-215	129.45	17,655	2	320	0	57
CF-TUW	CL-215	146.55	16,728	36	6,494	123.50	67
CF-TXA	CL-215	140.40	19,003	20	4,104	0	68
CF-TXB	CL-215	232.20	27,528	64	9,909	15.00	154
CF-TXC	CL-215	219.35	27,165	16	1,213	156.00	109
CF-TXE	CL-215	151.55	19,304	33	7,835	0	62
CF-TXG	CL-215	107.95	13,930	13	3,730	60.60	45
CF-TXI	CL-215	156.05	19,926	28	2,327	0	91
CF-TXJ	CL-215	205.40	25,067	11	3,713	0	122
CF-TXK	CL-215	230.50	28,873	48	4,587	0	122
CF-YWO	CL-215	197.30	25,181	11	2,690	660.00	94
CF-YWP	CL-215	192.15	22,756	59	5,952	1402.97	104
CF-YWQ	CL-215	155.25	18,505	16	3,283	696.70	90
CF-YXG	CL-215	182.40	22,720	21	3,244	72.00	85
CF-PQF	Canso	205.75	22,092	171	38,066	0	100
CF-PQK	Canso	194.30	21,104	5	1,030	150.00	95
CF-PQL	Canso	168.80	19,150	8	1,610	162.50	70
CF-PQM	Canso	276.20	30,493	27	5,666	1220.50	153
CF-PQO	Canso	225.45	23,763	17	3,914	0	103
CF-PQP	Canso	291.05	31,709	35	7,416	0	132
TOTAL		<u>3,909.75</u>	<u>465,867</u>	<u>642</u>	<u>117,379</u>	<u>4719.77</u>	<u>1969</u>
GRAND TOTAL		<u>14,385.35</u>	<u>1,938,097</u>	<u>23,411</u>	<u>4,639,842</u>	<u>24,584.07</u>	<u>11,074</u>

NOMBRE D'HEURES DE VOL
TOUS LES APPAREILS



MINISTÈRE DES TRANSPORTS

SERVICE AÉRIEN

Le Service aux passagers

Nous transportons des passagers avec tous les types d'appareils mais surtout avec les avions-exécutifs et les hélicoptères.

Une envolée est organisée à la demande écrite d'un membre du Conseil Exécutif ou d'un sous-ministre. Cette procédure constitue le contrôle. Lorsqu'une envolée est autorisée, nous accommodons les fonctionnaires qui ont à se déplacer dans cette direction. Les sous-ministres sont habituellement les responsables de l'organisation d'envolée pour les groupes de fonctionnaires.

Sur les deux tableaux qui suivent, nous avons dissequé les passagers-milles par Ministère et organisme et par catégorie de passagers.

La catégorie des invités groupe tous les passagers qui ne sont pas à l'emploi du gouvernement. Sauf dans les cas d'invités officiels du Gouvernement, aucune envolée n'est organisée spécifiquement pour des invités. Ce groupe de passagers prend avantage d'envolée déjà organisée.

Nous observons la directive du Conseil du Trésor quant aux priorités des vols qui s'établit comme suit:

- a) Urgence maladie
- b) Membres du Conseil Exécutif
- c) Fonctionnaires

La planification des vols joue habituellement en sens inverse des priorités établies. Cet état de fait nous cause des ennuis quotidiens dans l'organisation des vols.

MINISTÈRE DES TRANSPORTS

SERVICE AÉRIEN

REPARTITION DES PASSAGERS-MILLES

PAR CATÉGORIE DE PASSAGERS

	<u>PASSAGERS-</u> <u>MILLES</u>	<u>%</u>
<i>Cabinet du Lt. Gouverneur</i>	2,342	0.05
<i>Conseil Exécutif (personnel)</i>	44,089	0.96
<i>Députés</i>	69,919	1.50
<i>Invités</i>	420,530	9.06
<i>Ministres</i>	141,662	3.06
<i>Ministres d'Etat</i>	30,447	0.66
<i>Président général des Elections</i>	800	0.02
<i>Protocole</i>	11,401	0.25
<i>Urgences maladie</i>	459,637	9.90
<i>Fonctionnaires</i>	2,639,239	56.88
<i>Hélicoptères Sûreté Québec</i>	239,698	5.16
<i>Hélicoptère Tourisme Chasse Pêche</i>	259,093	5.58
<i>Service Aérien</i>	220,448	4.76
<i>Protection de la Forêt</i>	5,975	0.12
<i>Hydro Québec</i>	32,537	0.70
<i>S.D.B.J.</i>	58,425	1.26
<i>Etat du Tennessee U.S.A.</i>	3,600	0.08
	<hr/>	<hr/>
	4,639,842	100.00%

MINISTERE DES TRANSPORTS

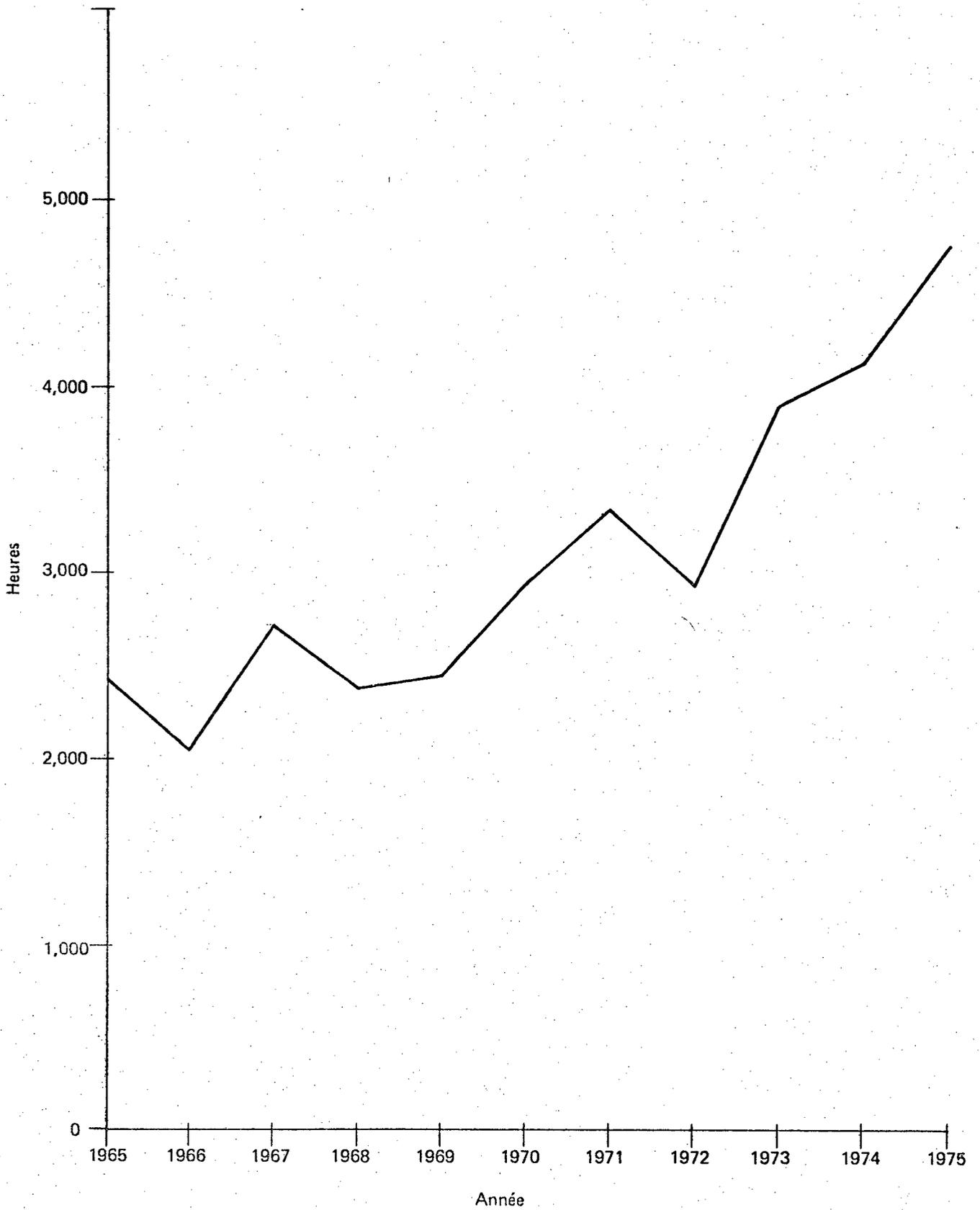
SERVICE AERIEN

REPARTITION DES MILLES-PASSAGERS

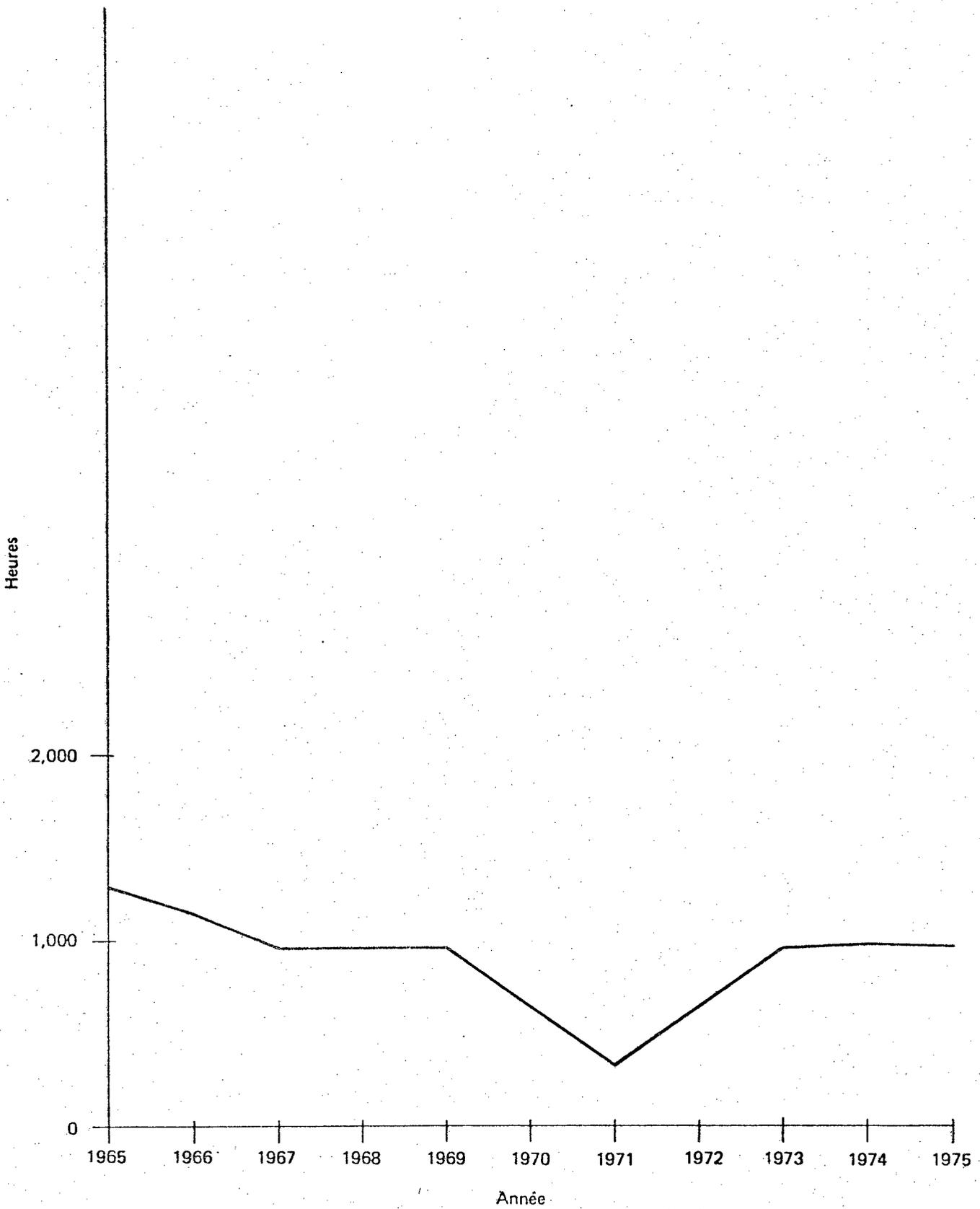
PAR MINISTERE OU ORGANISMES

	<u>PASSAGERS MILLES</u>	<u>%</u>
Cabinet du Lt. Gouverneur	2,342	0.05
Conseil Exécutif	73,016	1.57
Assemblée Nationale	151,132	3.26
Affaires culturelles	62,361	1.34
Affaires Intergouvernementales	111,514	2.40
Affaires Municipales	92,516	1.99
Affaires Sociales	726,003	15.66
Agriculture	63,543	1.37
Communications	51,347	1.10
Education	86,333	1.86
Finances	40,909	0.88
Fonction Publique	21,391	0.46
Immigration	9,070	0.19
Industrie Commerce	151,754	3.27
Institutions Financières Cie	2,617	0.05
Justice	377,154	8.14
Revenu	3,923	0.08
Richesses Naturelles	486,810	10.50
Terres & Forêts	533,365	11.50
Tourisme Chasse Pêche	605,446	13.06
Transports	636,727	13.73
Travail & Main d'Oeuvre	51,780	1.11
Travaux Publics & Approv.	52,019	1.12
O.D.E.Q.	18,740	0.40
O.P.D.Q.	68,217	1.47
Haut Commissariat Sports Loisirs	65,251	1.40
Hydro Québec	32,537	0.70
S.D.B.J.	58,425	1.26
Etat du Tennessee U.S.A.	3,600	0.08
	<u>4,639,842</u>	<u>100.00%</u>

NOMBRE D'HEURES DE VOL
AVIONS EXÉCUTIFS

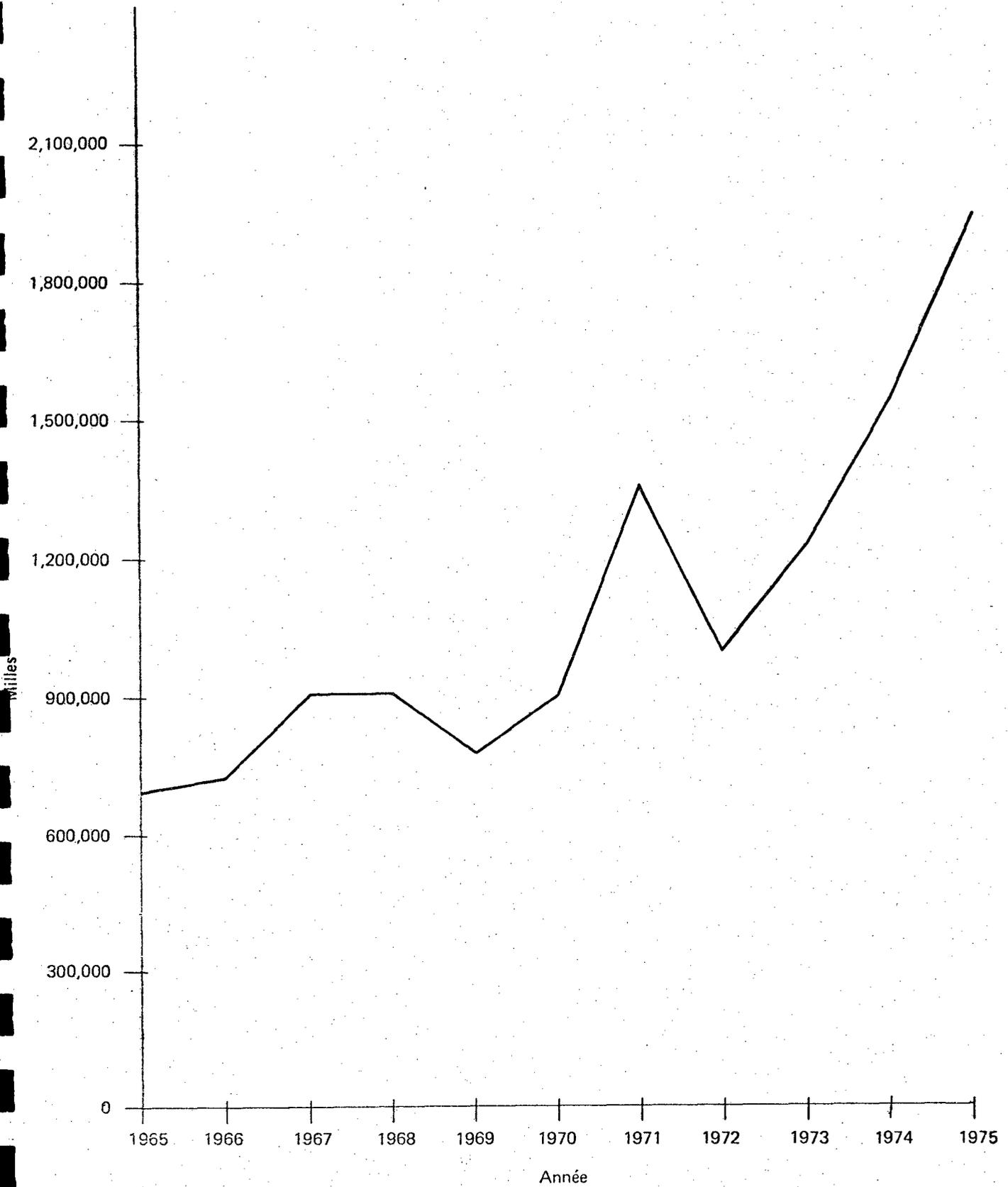


NOMBRE D'HEURES DE VOL
AVIONS DE BROUSSE

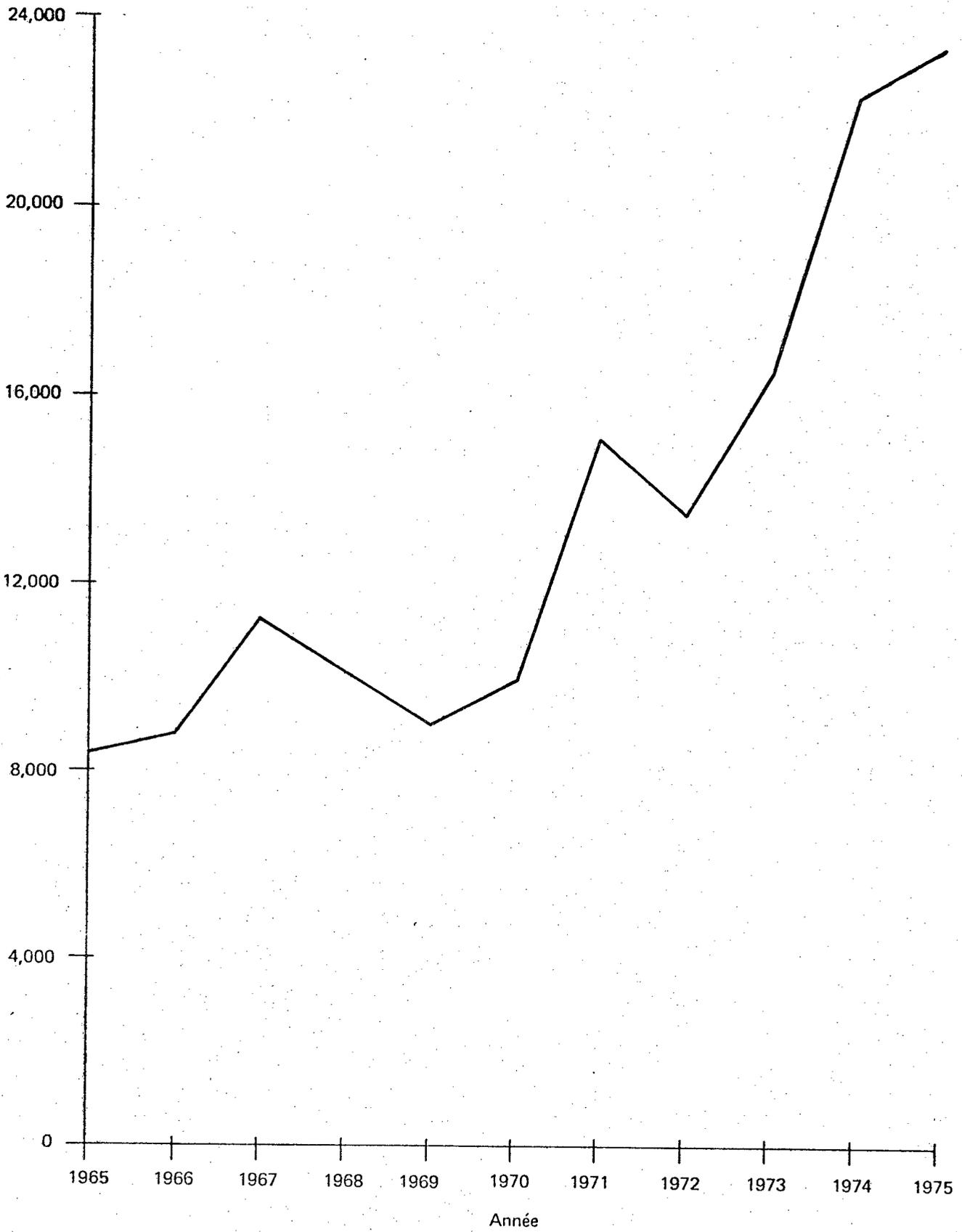


NOMBRE DE MILLES PARCOURUS

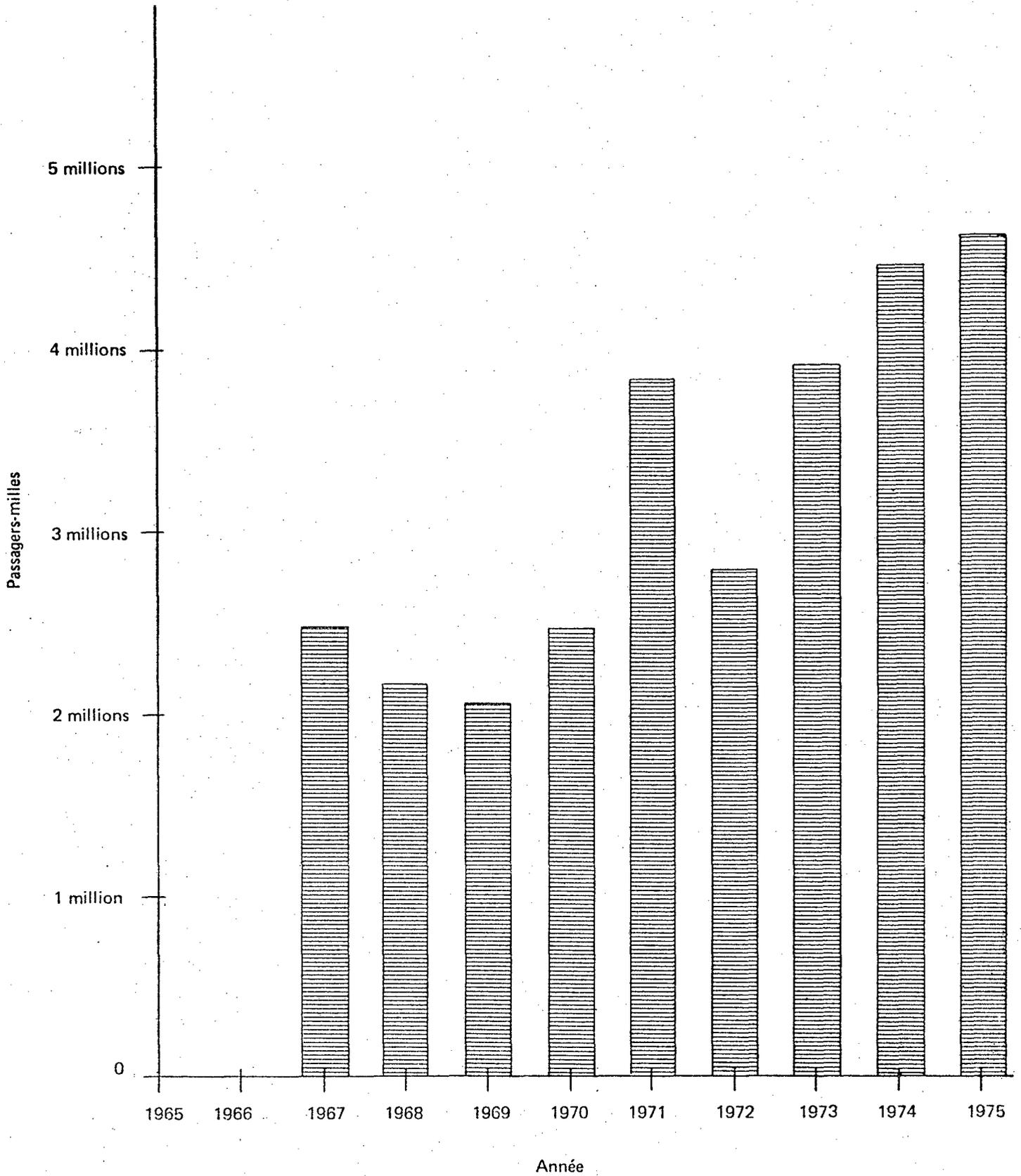
TOUS LES APPAREILS



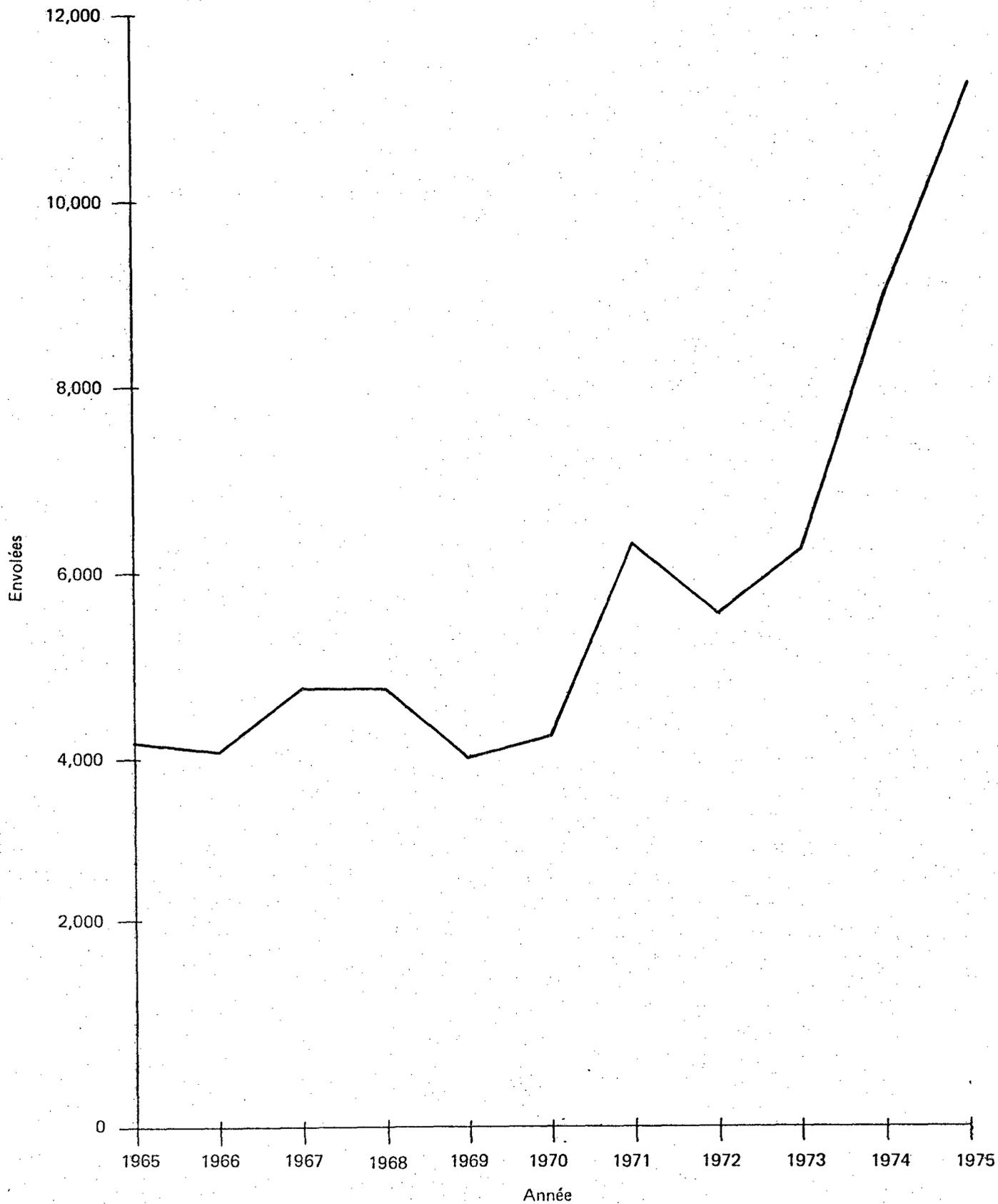
NOMBRE DE PASSAGERS



NOMBRE DE PASSAGERS-MILLES



NOMBRE D'ENVOLÉES
TOUS LES APPAREILS



MINISTÈRE DES TRANSPORTS

SERVICE AÉRIEN

Les urgences-maladie

Le transport des malades ou des accidentés constitue la mission du Service Aérien qui enregistre la plus forte augmentation en 1975 avec 123% de plus qu'en 1974.

Nous avons transporté 151 bébés en incubateur et 351 adultes pour un total de 502 comparativement à 225 en 1974.

Les tableaux et graphiques qui suivent font ressortir ces augmentations.

Ces 502 personnes ont nécessité 399 envolées pour un total de 1,028.85 heures de vol soit 21.74% du total des heures de vol de nos avions exécutifs.

Ces chiffres confirment que les urgences justifient l'utilisation d'un avion à plein temps. Nous continuons de prétendre qu'un avion ambulance, meublé de tous les équipements médicaux nécessaires pour le soin des malades en cours de vol, s'impose. Il appartient cependant aux autorités du Ministère des Affaires Sociales de réclamer un tel appareil.

Cette mission du Service Aérien est prioritaire. Lorsque nous sommes avisés par les médecins du Ministère des Affaires Sociales qu'il y a urgence, notre avion quitte à l'intérieur d'un délai d'une heure, même la nuit. Ce délai inclus l'appel de l'équipage, la sortie de l'avion du hangar, le carburant et la confection du plan de vol.

SERVICE AERIEN

NOMBRE DE MALADES TRANSPORTES

<u>MOIS</u>	<u>ADULTES</u>		<u>BEBES</u>		<u>TOTAL</u>	
	<u>75</u>	<u>74</u>	<u>75</u>	<u>74</u>	<u>75</u>	<u>74</u>
JANVIER	35	13	17	5	52	18
FEVRIER	22	10	15	5	37	15
MARS	19	11	11	4	30	15
AVRIL	25	7	22	5	47	12
MAI	41	6	9	4	50	10
JUIN	39	14	10	6	49	20
JUILLET	28	13	15	7	43	20
AOUT	33	28	11	7	44	35
SEPTEMBRE	17	3	6	7	23	10
OCTOBRE	33	13	13	7	46	20
NOVEMBRE	26	19	11	5	37	24
DECEMBRE	33	18	11	8	44	26
	351	155	151	70	502	225

RECU
CENTRE DE DOCUMENTATION
AOU 20 1979
TRANSPORTS QUÉBEC

MINISTERE DES TRANSPORTSSERVICE AERIENNOMBRE D'ENVOLEES EFFECTUEESPOUR LE TRANSPORT DES MALADES

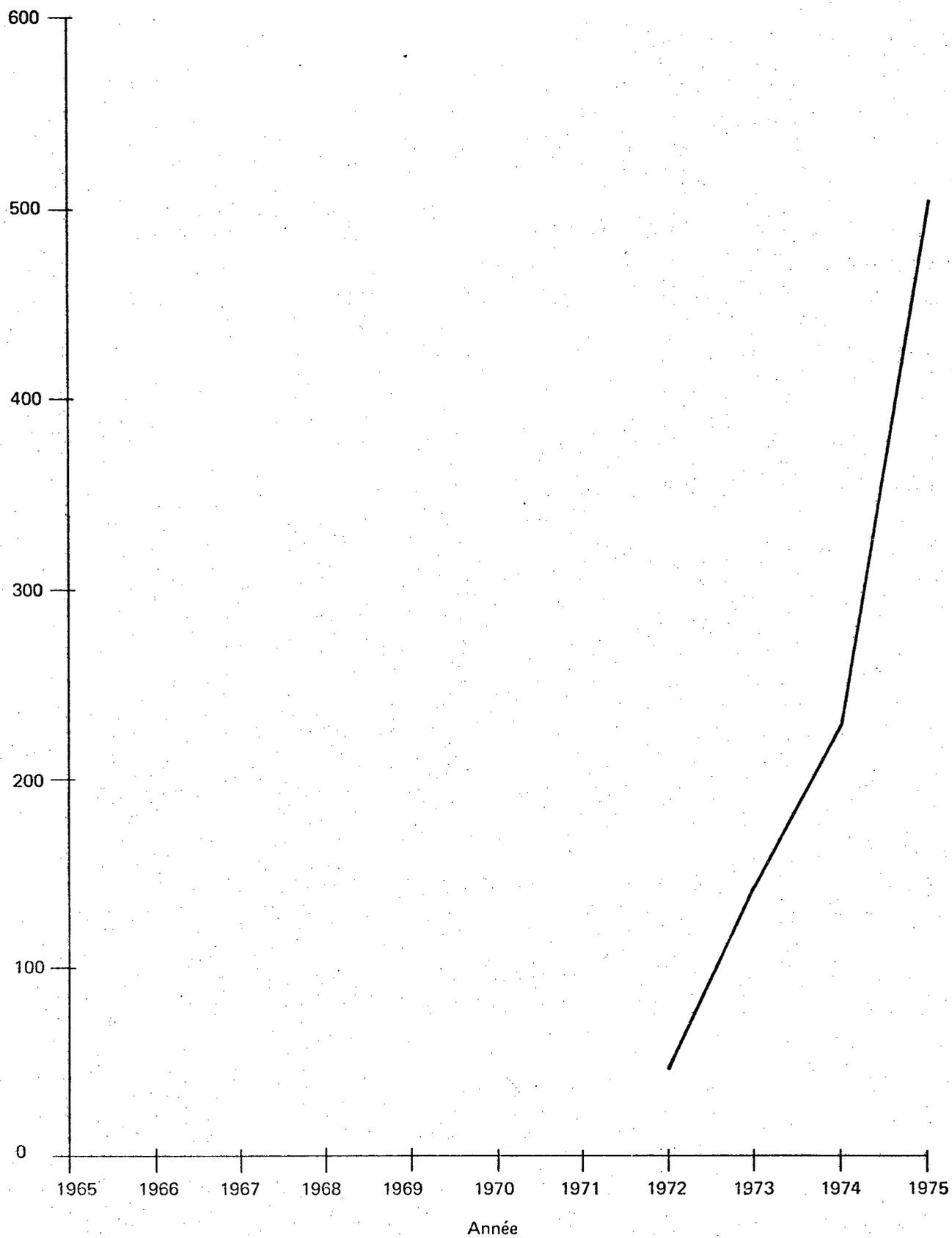
	<u>75</u>	<u>74</u>
BAGOTVILLE	5	1
BATE COMEAU	56	8
BLANC SABLON	1	0
BONAVENTURE	39	45
CHIBOUGAMAU	37	9
DONNACONA	1	0
DORVAL	1	0
EDMONSTON	2	0
FORESTVILLE	2	0
FORT CHIMO	10	0
GAGNONVILLE	17	19
GASPE	36	11
HAVRE ST PIERRE	5	4
ISLE VERTE	1	0
ILES DE LA MADELEINE	54	34
LG-2	1	1
LAC MISTASSINI	1	0
LA DURANTAVE	1	0
LA TUQUE	1	2
LEBEL SUR QUEVILLON	0	3
MATTAGAMI	6	3
MATANE	13	3
MINGAN	1	0
MONCTON	1	0
MONT JOLI	13	9
NATASHQUAN	1	0
PORT MEUNIER	0	1
RIMOUSKI	6	8
RIVIERE DU LOUP	1	1
ROBERVAL	6	0
ROUYN	48	20
ST HONORE	0	1

MINISTÈRE DES TRANSPORTSSERVICE AERIENNOMBRE D'ENVOLEES EFFECTUEESPOUR LE TRANSPORT DES MALADES (SUITE)

	<u>75</u>	<u>74</u>
ST-PASCAL (KAMOURASKA)	1	0
ST.-RAYMOND (PORTNEUF)	1	0
STE-ANNE DES MONTS	2	0
SCHEFFERVILLE	9	5
SEPT-ILES	8	3
VAL D'OR	10	7
WABUSH	1	2
	<hr/>	<hr/>
TOTAL	399	200

NOMBRE DE MALADES TRANSPORTÉS

URGENCE - MALADIE



MINISTÈRE DES TRANSPORTS

SERVICE AÉRIEN

Les hélicoptères

Notre Service possède maintenant six (6) hélicoptères dont:

2 pour les besoins généraux des ministères

2 pour la Sûreté du Québec

2 pour le ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche

Service Aérien

Nos deux (2) hélicoptères ont effectué 697.15 et 910.75 heures de vol respectivement. Il nous est impossible de répondre à la demande générale avec deux (2) appareils.

Plusieurs services de différents ministères doivent faire appel à l'entreprise privée, à des coûts supérieurs, pour satisfaire leurs besoins.

Tourisme, Chasse et Pêche

Les hélicoptères de ce ministère-client ont effectué respectivement 632.40 et 630.85 heures de vol.

L'utilisation de ces appareils est consacrée à la surveillance et aux études concernant le saumon, de même qu'à la surveillance de la faune en général (pour ne pas dire braconniers).

Un (1) appareil a son port d'attache à Dorval, l'autre à Québec.

Un officier du ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche accompagne toujours le pilote durant ces missions.

Sûreté du Québec

Les hélicoptères de la Sûreté du Québec ont effectué 752.45 heures de vol dans la région de Montréal et 1,136.35 heures de vol dans la région de Québec.

Ces appareils répondent à des besoins variés à l'intérieur des structures de la Sûreté.

Sur le tableau qui suit est indiqué le détail des heures pour les différents services rendus. Dans ce cas aussi, un officier de la Sûreté accompagne le pilote dans ces différentes missions.

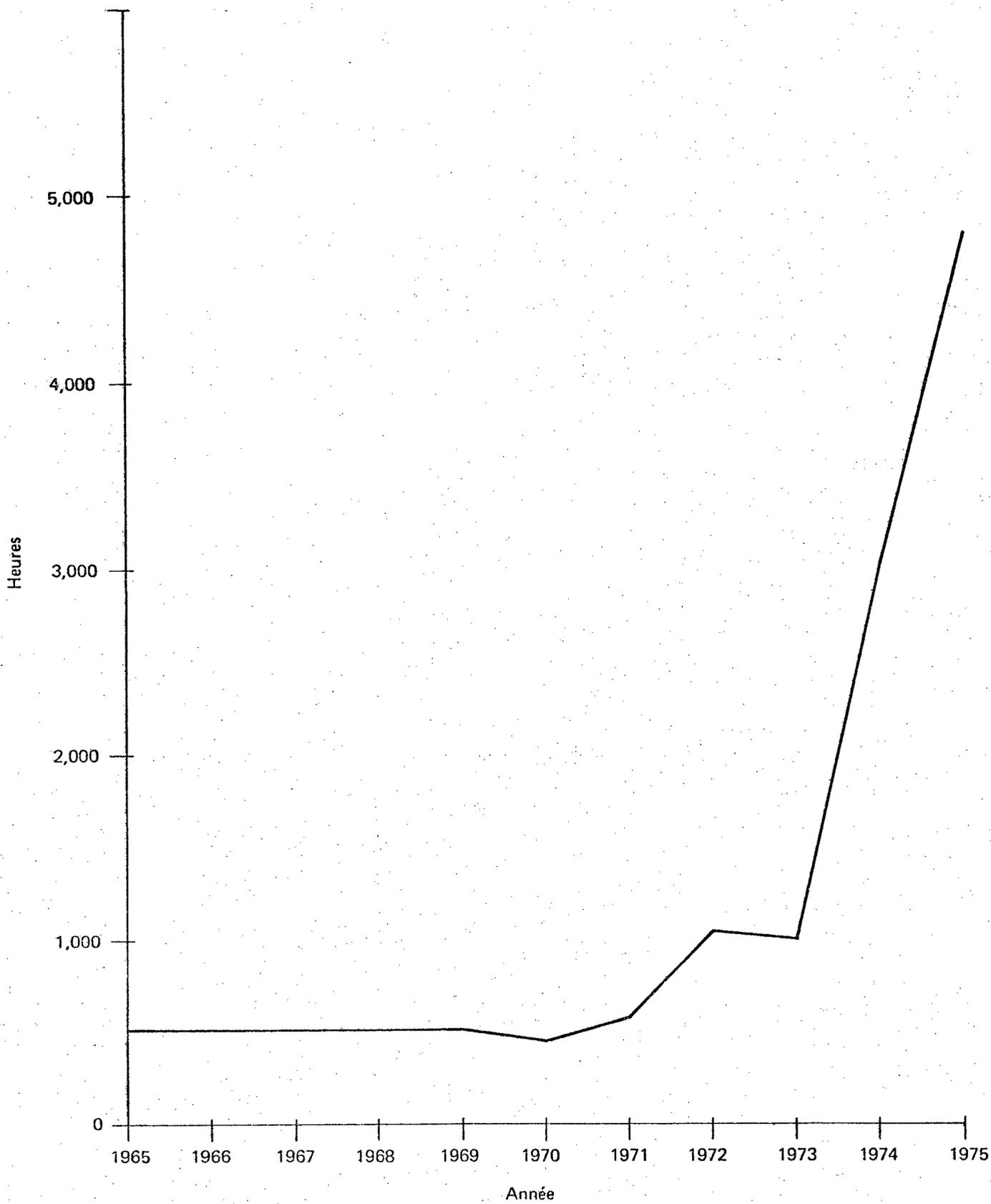
MINISTÈRE DES TRANSPORTS

SERVICE AÉRIEN

UTILISATION DES HELICOPTÈRES DE LA SÛRETÉ DU QUÉBEC

	<u>Heures de vol</u>
Patrouille aérienne - circulation	466.05
Patrouille aérienne - prévention du crime	116.30
Assistance au bureau des enquêtes criminelles	214.45
Assistance aux relations publiques	17.35
Assistance au service de l'identité judiciaire	144.00
Assistance au service alcool et moralité	13.55
Sécurité publique (émeutes, grèves, évasions, etc...)	193.15
Sauvetage (inondations, autres tragédies)	68.10
Recherches et sauvetages (disparitions)	337.25
Événements sportifs (expositions, parades, etc...)	183.20
Sécurité	3.25
Vol d'essai	12.35
Transport général	30.35
Explosifs	3.10
Formation et entraînement	24.25
Transport COJO	41.00
Réparation, vérification équipement	19.10
	<u>1,889.20</u>

NOMBRE D'HEURES DE VOL
HÉLICOPTÈRES



SERVICE AÉRIENLes feux de forêts

La saison 1975 a été extraordinaire quant au nombre de feux. Le ministère des Terres et Forêts a enregistré 1963 feux qui ont détruit 42,479 acres de forêts.

Dans toute l'histoire du Service Aérien, nous n'avons jamais vécu une année aussi active.

Il me fait plaisir de citer au texte, un rapport rédigé par M. Régis Proulx, ing. f. du Service de la Protection contre le feu du ministère des Terres et Forêts:

"Au cours des années, l'avion-citerne s'est imposé comme étant l'outil le plus efficace pour la défense des forêts contre l'incendie.

L'utilisation qu'on en fait est de plus en plus rationnelle, par suite de la création d'un service d'aéropointage, qui a pour but premier de s'assurer que les arrossages aériens sont effectués à bon escient, en accordant la priorité aux débuts d'incendies. L'avion-citerne est particulièrement efficace en ces occasions, et on peut le constater en examinant la situation qui a prévalu l'été dernier dans le sud-ouest de la province, où près de 40% des 700 feux qui ont pris naissance dans cette région, ont été attaqués au départ par l'avion-citerne, contribuant ainsi à restreindre la superficie détruite au bas niveau de quelques 2,500 acres.

De plus, l'analyse démontre que pour l'ensemble du Québec en 1975, la superficie brûlée d'environ 40,000 acres est faible comparativement aux années antérieures, surtout lorsqu'on tient compte du nombre élevé de feux (près de 2000 éclosions). Ce phénomène n'est sûrement pas étranger au fait que les organismes de protection peuvent compter sur une flotte de vingt et un (21) avions-citernes auxquels le Service Aérien a affecté des pilotes professionnels spécialisés, dotés d'une grande expérience.

Il convient de signaler ici le record enviable du Service Aérien qui, depuis qu'il exploite la flotte québécoise d'avions-citernes, ne déplore aucune perte humaine; or, l'on sait que les conditions d'exécution de ce travail comportent un certain nombre d'éléments hasardeux. Ce succès est attribuable en grande partie au sérieux du programme d'entraînement auquel sont soumis les pilotes. Le nouveau capitaine

Les feux de forêts (suite)

doit franchir avec succès les étapes qui lui permettront d'acquérir le sang-froid nécessaire et de connaître à fond les procédures délicates de l'opération. A cela s'ajoute le maintien d'une discipline de tous les instants. Tous ces facteurs ajoutent à la sécurité de l'opération, tout en assurant un haut degré de précision lors des opérations de largages.

Une amélioration marquée au chapitre de la disponibilité a débouché sur une plus grande mobilité des avions-citernes entre les diverses bases saisonnières d'opération. Il en est résulté un accroissement dans la proportion des heures de vol affectés aux déplacements. Cet accroissement doit être interprété comme un gain d'efficacité dû au fait que les appareils étaient concentrés aux endroits les plus dangereux, afin d'être disponibles avant même que les feux ne débutent."

Régis Proulx, Ing. f.
Service de la protection contre le feu

Les tableaux et graphiques qui suivent démontrent l'utilisation globale des avions-citernes et d'une façon particulière le détail des feux, en quantité et en superficie, ainsi que leur origine.

Un autre tableau nous indique, pour les quinze (15) dernières années, la quantité de feux de forêts et les surfaces détruites.

MINISTERE DES TRANSPORTSSERVICE AERIENLARGAGESANNEE 1975

	<u>NOMBRE DE LARGAGES</u>	<u>GALLONS D'EAU</u>	<u>HEURES DE VOL</u>
<u>CANSO</u>			
CF-PQF	317	253,600	205.75
CF-PQK	545	436,000	194.30
CF-PQL	608	486,400	168.80
CF-PQM	631	504,800	276.20
CF-PQO	466	372,800	225.45
CF-PQP	558	446,400	291.05
TOTAL	<u>3,125</u>	<u>2,500,000</u>	<u>1,361.55</u>
<u>CL-215</u>			
CF-TUU	498	597,600	101.70
CF-TUV	575	690,000	129.45
CF-TUW	474	568,800	146.55
CF-TXA	427	512,400	140.40
CF-TXB	566	679,200	232.20
CF-TXC	734	880,800	219.35
CF-TXE	537	644,400	151.55
CF-TXG	302	362,400	107.95
CF-TXI	380	456,000	156.05
CF-TXJ	329	394,800	205.40
CF-TXK	606	727,200	230.50
CF-YWO	762	914,400	197.30
CF-YWP	417	500,400	192.15
CF-YWQ	368	441,600	155.25
CF-YXG	457	548,400	182.40
TOTAL	<u>7,432</u>	<u>8,918,400</u>	<u>2,548.20</u>
GRAND TOTAL	<u>10,557</u>	<u>11,418,400</u>	<u>3,909.75</u>

UTILISATION DES HEURES DE VOL DES AVIONS-CITERNES

Feux de forêts	2,081.35
Transport de marchandise	115.20
Transport de passagers	247.15
Démonstrations	83.50
Divers	4.10
Vols d'essai	113.35
Entraînement	506.25
Convoyage	758.85
TOTAL	<u>3,909.75</u>

MINISTÈRE DES TRANSPORTS

SERVICE AÉRIEN

NOMBRE DE FEUX ET SUPERFICIES DETRUITES - 1975

CAUSES	FEUX		SUPERFICIE	
	Nombre	%	Acres	%
Foudre	492	25%	3,905	9%
Chemin de fer	61	3%	402	1%
Operations forestières	104	5%	22,909	54%
Operations industriel.	160	8%	1,185	3%
Incendiaires	120	6%	3,681	8%
Résidents	256	13%	6,256	15%
Récréation	754	39%	4,125	10%
Diverses causes	16	1%	16	-
Total	1,963	100%	42,479	100%

REPARTITION DANS LE TEMPS

ANNEE 1975	FEUX		SUPERFICIE	
	Nombre	%	Acres	%
Avril	11	1%	92	-
Mai	564	29%	13,539	32%
Juin	205	10%	23,012	54%
Juillet	402	21%	2,237	5%
Août	650	33%	2,759	7%
Septembre	79	4%	40	-
Octobre	44	2%	649	2%
Novembre	8	-	151	-
Total	1963	100%	42,479	100%

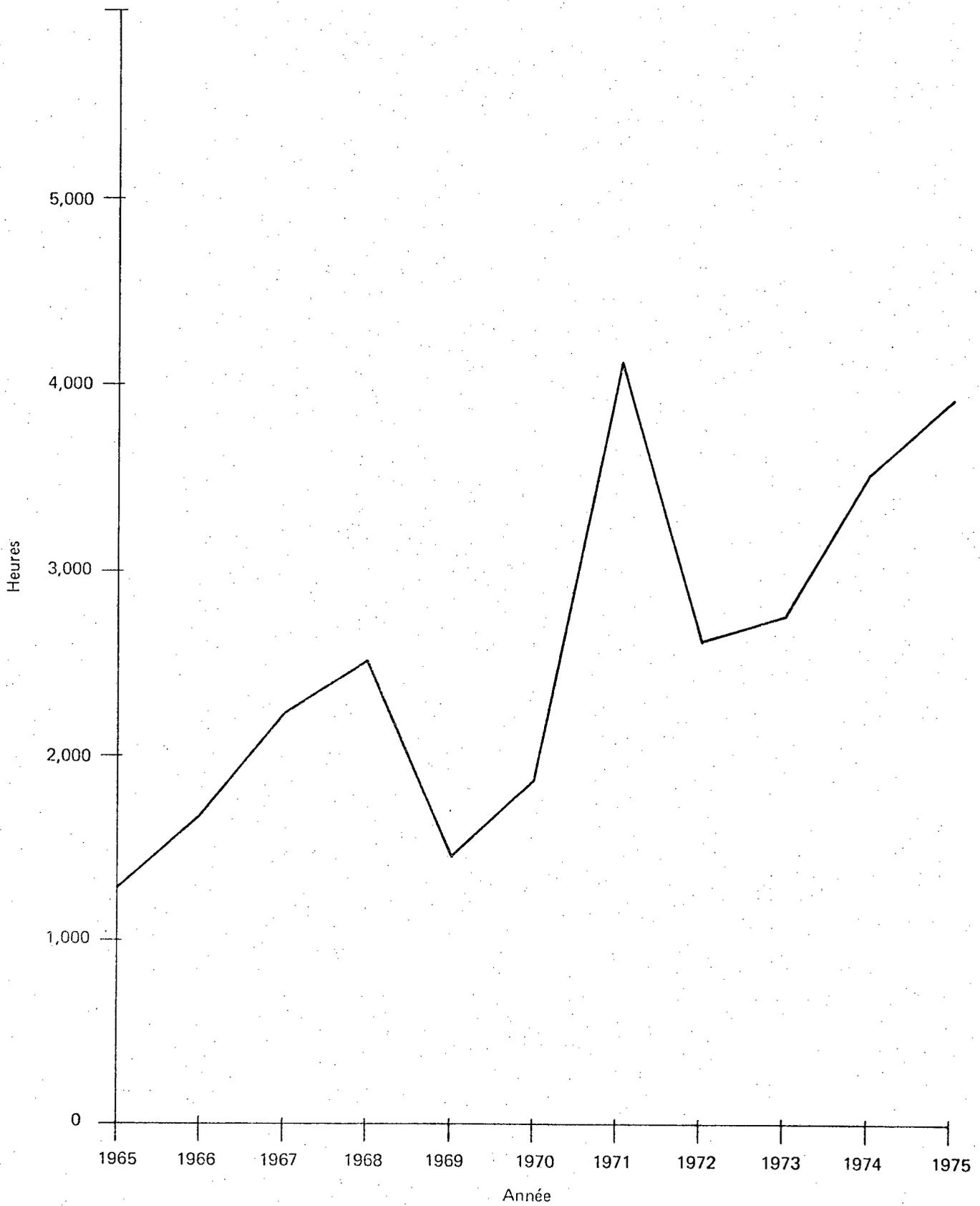
MINISTERE DES TRANSPORTS

SERVICE AERIEN

NOMBRE DE FEUX - SUPERFICIE INCENDIEE

ANNEE	NOMBRE DE FEUX	SUPERFICIE INCENDIEE
1960	874	127,668
1961	850	67,241
1962	1,249	493,033
1963	1,172	96,220
1964	1,157	71,118
1965	746	43,587
1966	732	20,451
1967	939	269,187
1968	1,164	324,539
1969	609	3,311
1970	1,046	76,972
1971	1,331	647,648
1972	1,100	260,281
1973	506	7,492
1974	910	7,506
1975	1,963	42,479
TOTAL	16,348	2,558,733 acres
MOYENNE	1,021 par année	159,290 par année

NOMBRE D'HEURES DE VOL
AVIONS CITERNES



La Pulvérisation d'insecticides

En 1975, pour la troisième année consécutive, nous avons pris charge du secteur aviation de l'opération insecticides pour la lutte contre la tordeuse de bourgeons d'épinette dont le maître d'oeuvre est le Service de la Protection de la Forêt du Ministère des Terres & Forêts.

Cette opération est confiée à 100% à l'entreprise privée. Cette mission, malgré son ampleur, est de courte durée soit de 5 à 6 semaines. Il ne serait pas économique pour le Gouvernement d'effectuer cette opération lui-même. Normalement, le Service Aérien agit comme conseiller auprès des Ministères qui font appel à l'entreprise privée pour fin d'aviation. Cependant, dans le cas de l'opération insecticides le Service Aérien assume l'entière responsabilité du secteur aviation, soit la négociation des contrats, l'établissement des normes de qualité auprès des compagnies aériennes et la surveillance de l'exécution.

Le Québec a innové dans ce domaine en utilisant des avions quatre (4) moteurs. L'année prochaine, l'Etat du Maine, U.S.A., le Nouveau Brunswick et Terre Neuve mettront en application les techniques développées et expérimentées par le Québec.

En 1975, nous avons couvert une superficie de 13,965,813 acres de forêt. Les avions pulvérisateurs ont effectué 755.46 heures de vol, comportant 544 sorties pour la pulvérisation de 1,620,641 gallons de mélange insecticides.

Douze (12) avions et un hélicoptère ST-55 ont été affectés à la pulvérisation et quinze (15) petits avions ont été utilisés pour la surveillance de l'opération et la prise d'inventaire.

Les deux (2) tableaux suivants indiquent:

- a) les statistiques d'opération
- b) les coûts de location.

SERVICE AERIEN

PROJETS SPECIAUX (SUITE)

De 1974 à 1975 nous sommes passés de 3 à 7 bases d'opération soit:

La Macaza
Casey
St-Honoré
Baie Comeau
Bonaventure
Rivière-du-Loup
Ile d'Anticosti

Il n'y a pas de compagnie au Québec spécialisée dans la pulvérisation d'insecticides c'est pourquoi nous avons négocié un contrat avec Conair de Abottsford, B.C. et un deuxième contrat avec Aviation Spécialités, de Mesa, Arizona, U.S.A. Cependant, un hélicoptère devait être affecté à l'Ile d'Anticosti et ce contrat a été négocié avec Fournier Hélicoptère de Cap de la Madeleine, P.Q.

Quant aux quinze (15) avions de surveillance et de contrôle, ils ont tous été loués de compagnies Québécoises.

SERVICE AERIEN

PULVERISATION D'INSECTICIDES

<u>Base d'opération</u>	<u>Heures de vol</u>	<u>Sorties</u>	<u>Mélange insecticide gallons</u>	<u>Surface traitée acres</u>	<u>Gallons carburant</u>
La Macaza	153.54	109	289,074	2,279,411	71,596
Casey	128.13	72	240,108	2,590,873	73,966
St-Honoré	171.10	108	376,016	3,226,795	87,695
Ile d'Anticosti	27.15	18	37,560	300,113	8,704
Baie Comeau	35.52	35	82,774	1,059,139	18,833
Bonaventure	90.53	74	243,588	1,987,642	45,117
Rivière-du-Loup	148.29	128	350,621	2,521,840	76,323
	<u>755.46</u>	<u>544</u>	<u>1,620,641</u>	<u>13,965,813</u>	<u>382,034</u>

MELANGES INSECTICIDES UTILISES

Fenitrothion	Insecticide	13.13%
	Aerotex	33.36%
	Huile	<u>53.51%</u> <u>100.00%</u>
Metacil	Insecticide	37.24%
	Huile	<u>62.76%</u> <u>100.00%</u>
Dimecron	Insecticide	11.00%
	Aerotex	44.00%
	Huile	<u>45.00%</u> <u>100.00%</u>
Zectran	Insecticide	26.74%
	Huile	<u>73.26%</u> <u>100.00%</u>

MINISTÈRE DES TRANSPORTS
SERVICE AÉRIEN
PULVERISATION D'INSECTICIDES

Coûts des contrats de location d'avions pour cette opération

Avions de pulvérisation (DC-6 Super Constellation, Constellation, DC-4,
Hélicoptère ST-55)

Conair Aviation Ltd. \$825,400.49
 Abbotsford C.B.

Aviation Specialties 640,128.01
 Mesa, Arizona, U.S.A.

Fournier Hélicoptère 174,000.00
 Cap de la Madeleine, P.Q.

Avions de surveillance et d'inventaire

Northeast Airmotives Aero Commander \$78,000.00
 Portland Maine, U.S.A.

Fournier Hélicoptère Bell 47 G 5 34,247.50
 Cap de la Madeleine, P.Q.

Conair Aviation Aerostar 10,275.00
 Abbotsford B.C.

Aerobec 1 Baron 8,617.50
 Québec, P.Q. 1 Cessna 310 10,965.00

Québec Aviation Ltée 1 Cessna 337 10,000.00
 Québec, P.Q. 1 Cessna 310 9,142.00

Perreault Mathieu Ltée Baron 17,497.50
 Québec, P.Q.

Air Satellite Inc. Cessna 11,400.00
 Hauterive, P.Q.

Air Ste-Agathe 1 Baron 16,117.50
 Ste-Agathe, P.Q. 1 PA-18 5,340.00
 1 Cessna 180 17,358.00

Aero Bonaventure Piper Seneca 5,850.00
 Bonaventure, P.Q.

Air Brazeau Cessna 180 7,350.00
 Rouyn, P.Q.

Pel-Air Laurentien Cessna 180 14,625.00
 Lac à la Tortue, P.Q.

\$ 1,896,313.50

MINISTÈRE DES TRANSPORTS

SERVICE AÉRIEN

NOUVEAUX LOUAGES DES MINISTÈRES À L'ENTREPRISE PRIVÉE

C.T. 93700

Le Conseil du Trésor a confié au Service Aérien le rôle de conseiller auprès des différents ministères qui doivent à l'occasion louer des aéronefs de l'entreprise privée pour certains besoins spécialisés.

Le Service Aérien procède à l'inspection de toute entreprise qui désire louer ses appareils au gouvernement.

Nous avons des dossiers complets de 67 organisations impliquées.

Ces dossiers comportent une inspection qui englobe l'expérience des pilotes et mécaniciens, les installations physiques, les tarifs officiels enregistrés auprès du Comité du Transport Aérien à Ottawa, les couvertures d'assurances en force ainsi que le ou les permis d'opération détenus.

Ces dossiers sont maintenus afin de protéger les employés du Gouvernement qui utilisent les appareils de ces compagnies.

Lorsqu'un ministère doit procéder à une location à long terme, le contrat nous est soumis pour approbation.

Les factures émises aux différents ministères sont vérifiées par nos services en ce qui concerne les tarifs appliqués. Au cours de l'année 1975, nous avons vérifié des factures totalisant la somme \$2,734,745.36.

MINISTÈRE DES TRANSPORTS

SERVICE AÉRIEN

La facturation de nos services

Le Conseil du Trésor a décidé qu'à compter du 1er avril 1975, le Service Aérien ne facturera plus ses services aux Ministères-clients.

Les tableaux qui suivent indiquent la facturation effectuée par notre service du 1er janvier au 31 mars 1975.

De plus, ces tableaux indiquent la facturation effectuée pour des services techniques exécutés pour des avions de passage ainsi que la location d'avions-citernes à l'extérieur de la Province.

Les tarifs appliqués aux avions-citernes CL-215 sont de \$700.00 l'heure pour combattre les feux de forêts. Lorsque le ou les avions sont requis de demeurer sur place pour une période prolongée comportant ou non des feux de forêts tel que dans le cas de l'État du Tennessee aux U.S.A. une charge supplémentaire de \$500.00 par jour est appliquée.

MINISTERE DES TRANSPORTS

SERVICE AERIEN

FACTURATION PAR MINISTERE

ANNEE 1975

Affaires Culturelles		\$ 416.67
Affaires Intergouvernementales		1,560.00
Affaires Municipales		3,153.75
Affaires Sociales	\$ 40,573.34	
C.H.U.L.	25,391.35	
Hôpital Ste-Justine	6,751.67	\$ 72,716.36
Agriculture		550.00
Communications		3,633.32
Conseil exécutif	\$ 3,690.01	
S.D.B.J.	5,250.00	
O.P.D.Q.	3,500.00	\$ 12,440.01
Education		8,545.81
Finances		1,708.34
Immigration		1,462.50
Industrie et Commerce		9,016.68
Justice	\$ 7,217.07	
Sûreté du Québec	30,292.93	\$ 37,510.00
Revenu		733.33
Richesses Naturelles	\$ 16,555.01	
Hydro-Québec	3,213.33	
S.O.Q.I.P.	1,250.00	\$ 21,018.34
Terres et Forêts	\$ 21,452.51	
Rexfor	916.50	\$ 22,369.01
Tourisme, Chasse et Pêche		51,777.09
Travail et Main d'Oeuvre		2,700.02
Travaux Publics		485.00
Tribunal d'Expropriation du Québec		820.00
		<u>\$ 252,616.23</u>

Sous-total:

CHARGES DE REMISAGE ET SERVICE D'AIDE TECHNIQUE

Alcan	\$ 95.00	
Anglo Pulp	313.00	
Beechcraft Hawker Corporation	2,025.00	
Brochu Air Service	54.40	
Execaire Limitée	394.00	
General Tire & Rubber	187.00	
Genuine Parts	99.00	
Hudson's Bay Mining	42.00	
Lac St-Jean Hélicoptères Canadiens	100.00	
Laurentian Air Service	55.60	
Northwestern Airways Inc.	36.00	
Quebecair	8,066.20	
Diamond Int. Corporation	126.00	
Airsport Inc.	10.00	\$ 11,603.20

AUTRES CHARGES POUR SERVICE D'AVIONS

Etat du Tennessee, U.S.A.	\$ 66,954.00	
New Brunswick Forest Service	665.00	
Newfoundland Forest Service	65,030.00	\$ 132,649.00

Total:

\$ 396,868.43

MINISTÈRE DES TRANSPORTS

SERVICE AÉRIEN

REMBOURSEMENT PAR AVION

ANNÉE 1975

AVIONS

MONTANTS

Avions exécutifs

CF-PQE	DC-3	\$	28,760.34
CF-PQG	BH-125		49,670.03
CF-PQH	F-27F		38,980.00
CF-PQI	F-27		44,433.35
(Location)	Turbo		1,500.00
			<hr/>
		\$	163,343.72

Avions de brousse

CF-PQB	Beaver	\$	579.59
CF-PQC	Beaver		3,634.57
			<hr/>
		\$	4,214.16

Hélicoptères

CF-PQR	Jet Ranger	\$	17,894.17
CF-PQT	Jet Ranger		9,472.50
CF-PQU	Jet Ranger		10,120.01
CF-PQV	Jet Ranger		20,623.33
CF-PQX	Jet Ranger		26,948.34
			<hr/>
		\$	85,058.35

Avions-citernes

CF-TUW	CL-215	\$	14,700.00
CF-TXB	CL-215		35,462.43
CF-TXE	CL-215		665.00
CF-TXG	CL-215		22,680.00
CF-TXK	CL-215		31,491.57
CF-YWP	CL-215		15,785.00
CF-YXG	CL-215		11,865.00
			<hr/>
		\$	132,649.00

Services techniques

\$ 11,603.20

Grand total:

\$ 396,868.43

MINISTÈRE DES TRANSPORTS

SERVICE AÉRIEN

Le personnel du Service Aérien

Les effectifs autorisés pour notre Service sont de 155 employés. Pour une première fois, en collaboration avec le Service du Personnel et le Commission de la Fonction Publique, nous étions à terminer les engagements pour compléter nos cadres, lorsque le Conseil du Trésor gela tous les postes non comblés au 20 novembre dernier. Nous étions à ce moment-là à 147 postes occupés et 8 engagements en procédure.

Au cours de l'année, nous avons enregistré 43 mouvements de personnel dont 26 au recrutement et 17 promotions.

Pour la saison active, nous avons engagé 26 occasionnels dont 5 étudiants.

La moyenne d'âge de nos employés permanents se situe à 38.7 ans.

La base d'entretien de Dorval, sous contrat avec Canadair, comprend au total 37 employés.

Sur les tableaux qui suivent, nous indiquons les noms de notre personnel volant avec le nombre d'heures de vol accumulées durant leur vie professionnelle jusqu'au 31 décembre 1975.

Il en ressort l'expérience moyenne suivante:

Pilotes occupants des postes de direction	9,535 heures
Pilotes exécutifs	10,262 "
Pilotes d'hélicoptères	5,215 "
Pilotes d'avions-citernes	6,256 "
Moyenne générale	7,079 "

SERVICE AERIEN

<u>Pilotes occupants des postes de direction</u>		<u>No. d'heures</u>
* SIMARD, Gilles	Directeur des Opérations	8,763.35
PECTEAU, Thomas	Chef-Pilote	14,225.90
✓ DESAULNIERS, Luc	Chef-Pilote d'hélicoptères	11,947.70
ROBERT, Jacques	Pilote-vérificateur	7,085.90
LEJEUNE, Léo	Pilote-instructeur	8,448.60
BOIVIN, Ghislain	Projets spéciaux	8,522.90
DUPLIS, J.-D.	" "	<u>7,752.65</u>
Total:		<u>66,747.00</u>
Moyenne 9,535.28		

Pilotes exécutifs

CARON, Maurice	8,354.70	
CHARRON, André	15,255.10	
DEMERS, J.-Roger	16,729.30	
DESROSIERS, Renaud	8,503.25	
HOUSE, Robert-C.	14,329.50	
LANGLOIS, Jean	5,814.50	
MALLETTE, Denis	4,481.85	
MORIN, Harold	7,824.50	
RENAUD, Martin	<u>11,072.50</u>	
Total:		<u>92,365.20</u>

Moyenne 10,262.80

Pilotes d'hélicoptères

AUBRY, Jacques	10,528.45
BAINBRIDGE, Waylmer	3,476.55
CHAUVIN, Edouard	6,447.30
DONEYS, Georges	6,231.50

* Heures de vol depuis 1955 seulement - registre précédent détruit dans un incendie.

Pilotes d'hélicoptères (suite)

No. d'heures

GAUDREAU, Benoît	4,343.55
LANGLOIS, Pierre	5,717.70
LEMIEUX, Fabien	2,061.55
LEMIEUX, Zotique	6,368.90
MILLS, David	2,827.05
PEARSON, Ludger	4,149.25

Total: 52,151.80

Moyenne 5,215.18

Pilotes d'avions-citernes

ARSENAULT, Jean-Guy	5,530.75
AUDY, Gaston	4,203.90
BOUTIN, Roger	6,426.30
CORRIVEAU, Gaston	6,053.50
COTE, Patrice	10,423.15
CROUSSETTE, Russell	5,007.80
DÉMERS, Jean-Paul	8,223.85
DEMERS, Réal	3,582.55
DESROSIERS, Alain	4,548.55
DONTIGNY, Aurèle	6,848.00
DORE, Michel	4,618.40
DUPONT, Rénald	5,571.70
FALBY, Allan	7,444.20
FREUND, Louis	6,162.35
GAGNON, Jacques	6,982.70
GIRARD, Jean-Marie	5,811.40
GIRARD, Martin	4,538.30
GUAY, Jacques	6,554.10
LALANCETTE, Lawrence	8,151.85
LALANCETTE, Paul	7,966.50

Pilotes d'avions-citernes (suite)

No. d'heures

LALIBERTE, Robert-B.	5,167.70
LEMIEUX, Yves	8,366.95
PAYETTE, Gérald	6,636.35
PROULX, Jules	5,060.45
RIOUX, Jean-Guy	6,236.80
ST-PIERRE, Benoît	9,176.10
ST-PIERRE, Gaston	3,553.35
TASCHEREAU, Claude	2,924.85
TREMBLAY, Georges	6,859.00
TROTTIER, Jean-Marc	5,908.85
TURENNE, Fernand	6,989.75
VAILLANCOURT, Yvon	9,256.35
VERRET, Camilien	<u>5,667.65</u>

Total: 206,454.00

Moyenne 6,256.18

Grand total: 417,718.00

Moyenne générale 7,079.96